

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ
- Excusé(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Rapporteur : Madame Alfonsa ALFANO

N° CP/2018/022 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'attribution de logements de service

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer un logement inoccupé au collègue Martin Schongauer d'Ostwald au bénéficiaire désigné en annexe et selon les modalités figurant dans le tableau joint à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention d'occupation précaire de logement de service correspondant ;
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115714-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 26/02/18